

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2026 – Niveau B

MATIERES A CONNAITRE

PREMIERE SOUS-EPREUVE :

CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE

Connaissance de la langue évaluée sur base d'un test informatisé.

DEUXIEME SOUS-EPREUVE :

DOMAINE 1 : CADRE LEGISLATIF

LA CONSTITUTION

- La Belgique fédérale, ses composantes et son territoire : art. 1 à 7.
- Les Pouvoirs : art. 33 à 41.
- Le pouvoir législatif fédéral : art. 74 à 84.
- Le Roi et le gouvernement fédéral : art. 85 à 114.
- La Cour Constitutionnelle : art. 141 à 143.
- Le pouvoir Judiciaire : art. 144 à 159.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1994021730&table_name=loi

LE CONTROLE DES SERVICES DE POLICE

- AIG
Loi du 15 mai 2007 sur l'inspection générale et portant des dispositions diverses relatives au statut de certains membres des services de police (AIG) – Art. 2 à 9.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2007051543&table_name=loi
- Comité P
Loi organique du 18 juillet 1991 du contrôle des services de police et de renseignement et de l'organe de coordination pour l'analyse de la menace – Les missions - Art. 8 à 15.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1991071853&table_name=loi

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE

Session 2026 – Niveau B

LA POLICE FEDERALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI).

Titre III: LA POLICE FEDERALE

Art. 92-105 Disposition générale – organisation générale – autorité, direction et attributions.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

Arrêté royal du 14 novembre 2006 relatif à l'organisation et aux compétences de la police fédérale.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2006111431

LA POLICE LOCALE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI).

TITRE II: LA POLICE LOCALE

Les zones de police : art. 9 à 11.

Le Conseil de police et le Collège de police : art. 12 à 32bis.

Le conseil zonal de sécurité : art. 35.

Autorité et direction : art. 42 à 46.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

Les 7 fonctionnalités de base dans le cadre de l'exercice de la fonction de base.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001091731&table_name=loi

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001100930&table_name=loi

Composition et organes consultatifs de la commission permanente de la police locale.

<http://www.policeLocale.be/5806/fr/a-propos>

LE PERSONNEL

Le Statut CALog

- PJPol – Partie IV : Le recrutement et la sélection du personnel du cadre administratif et logistique.
Art. 4.1.34 à 4.1.60.

- PJPol – Partie V : Le stage et la nomination.

Titre III. - L'engagement, la nomination et le stage du membre du personnel du cadre administratif et logistique.

- PJPol – Partie VII : La carrière administrative.

Titre IV : la carrière du membre du personnel du cadre administratif et logistique.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE
ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE
Session 2026 – Niveau B

Divers textes relatifs au personnel

- PJPol - Partie VI : L'ENGAGEMENT EFFICIENT DU PERSONNEL.
Titre I : L'organisation du temps de travail.
Titre II Chapitre 2 : L'organisation de la mobilité (dispositions communes et règles de procédure).
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
- PJPol - Partie VIII : LES POSITIONS ADMINISTRATIVES, LES CONGES, LES DISPENSES DE SERVICE ET LES NON-ACTIVITES.
Titre II : Les positions administratives.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
- Arrêté ministériel du 28 décembre 2001 portant exécution de certaines dispositions de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police.
Titre VI. - L'organisation du temps de travail - Chapitres I, II et III.
Titre VIII. – Les congés et absences.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2001122831
- L'évaluation du personnel
 - PJPol - Partie VII Art. 7.1.1 à 7.1.30
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
 - Loi du 26 avril 2002 relative aux éléments essentiels du statut des membres du personnel des services de police et portant diverses autres dispositions relatives aux services de police. Chapitre VIII.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2002042630
- PJPol - Partie X : Protection médicale, contrôle médical, accidents de travail et maladies professionnelles
Chapitre II : Obligations auxquelles le membre du personnel en congé de maladie doit satisfaire
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi
- Circulaire ministérielle GPI 80 relative aux relations syndicales au sein de la police intégrée et au sein de l'Inspection générale de la police fédérale et de la police locale. PRINCIPES GENERAUX
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2014031705&table_name=loi

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE

Session 2026 – Niveau B

- Le bien-être : Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
Chapitre II : Art. 4, 5 et 6.
Chapitre VI : Art. 33 à 43.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1996080400

DOMAINE 2 : GESTION ET DEVELOPPEMENT

- Circulaire CP 1 du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du Community policing applicable au service de police intégré, structuré à deux niveaux.
https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&lg_txt=f&type=&sort=&numac_search=&cn_search=2003052738&caller=SUM&&view_numac=2003052738n
- Circulaire CP 2 du 3 novembre 2004 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité. Principes généraux, la gestion optimale et le PDCA.
https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&lg_txt=f&type=&sort=&numac_search=&cn_search=2004110334&caller=SUM&&view_numac=2004110334n
- Actualité : connaissance de l'actualité dans le cadre de l'orientation externe.
- Plan National de Sécurité 2026-2029
Les thèmes de sécurité prioritaires.
<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/le-plan-national-de-securite>
- Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.
Art. 35, 36 et 37 : Conseil zonal de sécurité
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi
- La déontologie des services de police.
Arrêté royal du 10 mai 2006 fixant le code de déontologie des services de police.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006051033&table_name=loi
- Le statut disciplinaire.
Loi du 13 mai 1999 portant le statut disciplinaire des membres du personnel des services de police - Art. 2 à 20.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi
- Loi du 30.07.2018 relative à la protection des données

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN NIVEAU SUPERIEUR DU CADRE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE DE LA POLICE INTEGREE

Session 2026 – Niveau B

Titre II – Chapitre II : Principes de traitement – Art.28 à 35

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018073046&table_name=loi#LNK0010

- Utilisation des médias sociaux :

Note CG 2011/4985 du 22/11/2011 : Texte de vision "Médias sociaux : une stratégie pour les services de Police Intégrée" : 1 à 7.

https://bpolb.sharepoint.com/sites/PolDoc_GPI/CG/Safe/DocPolExtFR/CG2011_4985FR.pdf